

Analyses 2012



**Quelle représentation des minorités
ethniques dans la presse
quotidienne belge ?**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Quelle représentation des minorités ethniques dans la presse quotidienne belge ?

Parce que les médias sont une caisse de résonance formidable, ils bénéficient d'une capacité d'influence extraordinaire auprès de la population. Accusée très souvent de véhiculer des stéréotypes, amalgames et des images négatives au sujet des populations issues de l'immigration, la presse quotidienne belge a été analysée par deux fois, en 1993 et 2006, à l'aune de cette question épineuse. Alors peut-on dire que nos quotidiens sont réellement racistes ?

La première étude publiée en 1993 a été réalisée par l'Université de Gand, à la demande de l'Association des Journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) du Centre pour l'Égalité des Chances et la lutte contre le racisme. Malgré les apparences, les chercheurs gantois n'ont pas observé de dérives ou de volonté délibérée de la part des journalistes de stigmatiser les personnes issues de l'immigration. S'il a été détecté que certains articles étaient écrits maladroitement car établissant un lien entre origine ethnique et cause d'une infraction à la loi alors que cette origine n'avait aucune valeur informative, ces cas n'étaient pas légions. Il a toutefois été observé que ces minorités étaient principalement citées dans des articles liés aux questions des faits divers, criminalité et justice, ce qui les connote négativement¹.

Suite à cette analyse très pointue, des recommandations ont été émises par l'AGJPB afin de juguler cette image négative véhiculée. Ainsi, il a été proposé aux journalistes professionnels de ne mentionner la nationalité, le pays d'origine, l'appartenance ethnique, la couleur de peau, la religion ou la culture que si ces informations sont pertinentes, d'éviter les généralisations injustifiées (les personnes issues de l'immigration ne constituent pas un groupe homogène et les images dominantes qui circulent à leur sujet doivent être nuancées), ou encore de parler plus souvent de ces personnes dans des situations « normales » afin qu'elles soient considérées comme des citoyens « normaux ». Bref, en parler plus positivement. Il a également été émis de travailler de manière plus exacte dans la recherche des termes employés qualifiant ces populations² et de porter un regard critique sur le racisme et l'extrême-droite ou encore d'éviter les manichéismes en écrivant dans une perspective « nous-eux »...

En 2006, un nouveau tour d'horizon auprès de la presse et des journaux télévisés a été effectué par l'Université de Gand et l'Université de Louvain (UCL) et a laissé apparaître une nette amélioration par rapport à la précédente étude. Il a été analysé si les pratiques des journalistes avaient évolué en quatorze ans. À la découverte des résultats, Marc Lits, de l'Observatoire du récit médiatique de l'UCL, s'est voulu rassurant et élogieux par rapport au travail effectué par les journalistes : « les allochtones apparaissent toujours dans les trois rubriques-clés que sont « Justice », « criminalité » et « faits divers », mais en même temps, ils émergent dans des rubriques relatives à la société, la citoyenneté, à la culture. C'est là une évolution majeure »³. Sur les 500 articles analysés, très peu de dérapages ont été constatés dans le traitement de l'information. Ainsi, il a été constaté que les personnes issues de l'immigration bénéficient d'une image plus nuancée véhiculée par les médias grâce à leur arrivée massive dans ces rubriques, malgré des observations globalement similaires par rapport à l'analyse de 1993 qui avait vu éclore les recommandations de l'AGJPB⁴.

1 « Discrimination : la marque médiatique », Revue du Centre bruxellois d'Action interculturelle, n° 275, septembre 2009.

2 Recommandations en matière d'information relative aux personnes issues de l'immigration, 1994, AGJPB.

3 « Discrimination : la marque médiatique », Revue du Centre bruxellois d'Action interculturelle, n° 275, septembre 2009.

4 Desterbecq Joëlle, « Les minorités ethniques dans les médias francophones », Médiatiques. Récit et société, 39, 2006, p. 14-25.

Karim Fadoul, chef d'édition au sein du groupe *Sudpress/Rossel*, corrobore cette analyse et donne l'exemple de la situation vécue à Bruxelles⁵ : « *Cette région est un carrefour multiculturel. Il y a plus de 26 nationalités qui se côtoient, c'est une diversité unique au monde ! Ces personnes issues de l'immigration prennent donc une place forcément « normale » dans le traitement de l'actualité. Elles ont les mêmes préoccupations que tout le monde, comme l'urbanisme, la propreté, la culture, etc. Nous leur donnons la parole surtout pour le rôle social qu'elles ont dans la région, et pas seulement pour le côté très réducteur joué par leur identité ethnique. Ainsi, de plus en plus de ces personnes accèdent à des postes politiques-clés, nous les interrogeons donc en cette qualité. Nous formons tous ensemble une méga-communauté qui inclut une multitude de petites communautés. Notre rôle à nous, la presse, est de rendre compte de cette nouvelle donne sociologique, sans jouer la carte du sensationnalisme. Des projections montrent que d'ici à 2030, Bruxelles sera une ville musulmane. Il faut y préparer nos citoyens, et cela se fait par un traitement honnête et équilibré de ces communautés au sein de nos éditions*».

Pour autant, Karim Fadoul ne désire pas tomber dans l'angélisme. Ainsi, s'il s'agit de traiter un fait divers, comme un vol à main armée, il mentionnera toujours le nom, car « *il n'y a pas de raison de ne pas le faire. Nous le faisons avec des noms à consonances autochtones, pourquoi pas avec les populations allochtones ?* ». Pour lui, il s'agit de parler de la communauté bruxelloise, sans tabou ni concession, quels que soient les faits traités, positifs ou négatifs, sans faire de différence.

Avec l'émergence des nouveaux médias et des réseaux sociaux, il devient urgent de faire une nouvelle évaluation du traitement des populations d'origine étrangère dans la presse belge, vu sous ce prisme.

Ainsi, si la pratique des journalistes n'est plus - grâce aux deux études qui ont servi à briser ce mythe - dans l'œil du cyclone, l'évolution des nouvelles technologies pose question. En offrant de plus en plus la parole aux lecteurs, les sites internet sont confrontés à un afflux de propos ouvertement racistes, dispensés via les forums et les réseaux sociaux, se cachant souvent derrière un anonymat le plus complet.

Ainsi, même si les articles ne stipulent pas l'origine ethnique d'un criminel, certains internautes se chargent de l'interpréter à leur place, en se perdant dans des projections basées sur aucun fait avéré. « *Le problème, c'est que la presse a besoin de ces forums pour survivre* », nous explique un journaliste de la *Dernière Heure les Sports* préférant garder la confidentialité⁶. « *Les annonceurs voient dans le nombre de messages postés la preuve que le trafic sur le site est intense. Ils adaptent leurs offres en fonction. La direction et les actionnaires se voient ainsi pratiquement dans l'obligation de les laisser ouverts, tout en se rendant compte que la modération « a priori » est illusoire, faute de moyens financiers et humains...* ». Le nombre de messages postés sur un site d'information peut en effet s'avérer important. Dès lors, beaucoup de rédactions décident désormais de fermer les forums de certains articles, qu'ils détectent comme pouvant prêter à des débordements racistes. Mais le risque zéro n'existe pas, et d'autres articles ouverts aux commentaires provoquent encore malheureusement ce genre de défolement nauséabond.

Dès lors, nous constatons qu'il convient désormais de questionner non plus seulement la pratique des journalistes, mais également celle de leurs patrons... Sous couvert du manque de moyen et d'une liberté d'expression érigée comme sacro-sainte, ceux-ci se rendent coupables d'atteintes graves aux droits de l'Homme, en permettant à des flots racistes de se déverser impunément au sein de leurs publications. « *Nous sommes conscients de ce problème et nous y travaillons* », nous confie Karim Fadoul. S'il concède qu'il est économiquement insoutenable d'installer un modérateur derrière chaque article afin de réguler les opinions, les journalistes de son équipe veillent à traiter l'information de façon à éviter ce genre de dérapage. « *C'est un travail de sensibilisation sur le long*

5 Interrogé le 14 décembre 2012 par Santiago Fischer.

6 Interrogé le 22 août 2011 par Santiago Fischer.

terme. Par nos articles, nous devons arriver à faire comprendre au lecteur que la réalité est complexe et qu'il vit dans une région riche culturellement. Ceci permettra à terme d'éviter les commentaires scandaleux qui fleurissent sur les forums. »

En attendant que ce travail de fourmi donne ses fruits, nous constatons que certains groupes de presse sont totalement débordés par ces commentaires racistes postés sur les forums. Dès lors, pourquoi ne pas envisager de les fermer dans leur entièreté, faute de capacité pour les modérer ? Les recettes publicitaires engendrées ne justifieront jamais que des propos de ce type soient visibles aux yeux de tous...

Même si les deux études de 1993 et 2006 nous ont fait comprendre que les pratiques journalistes sont globalement adéquates, il convient néanmoins de rester vigilant. En effet, un dérapage, même isolé, peut provoquer des conséquences graves sur la formation de l'opinion publique. Comme en 1993, l'étude de 2006 a démontré que ce sont les nationalités et origines marocaines et turques qui sont les plus citées dans les trois rubriques-clés, provoquant une vision péjorative vis-à-vis de ces minorités et partant un lame de fond dans la société participant à stigmatiser ces populations.

Dès lors, ne serait-il pas temps d'envisager de proposer aux journalistes un programme de formation permanente à l'information interculturelle, afin de les aider à mieux appréhender l'immigration ? Si les conditions de travail (manque de temps et de moyen) ne semblent a priori pas permettre d'envoyer des journalistes à se former à ces questions, il demeure néanmoins primordial de pouvoir dépasser ces écueils afin d'œuvrer, tous ensemble, à l'érection d'une société démocratique, dans laquelle tout un chacun puisse trouver une juste place. Il conviendrait également d'œuvrer, dans cette perspective, à la mise en place de ce même type de formation au sein des universités et hautes écoles préparant les futurs professionnels du secteur médiatique.

Santiago Fischer
Commission Justice et Paix Belgique francophone
Décembre 2012